

N/REF : 27/03/2025 11H10 C:024366 I:33827

V/Email reçu le Jeudi 27/03/2025 a 11H10

SELON DEVIS N° 5030018

**SDC '34 Rue de la Chateliere'
C/O IMMOSQUARE
30, RUE AMPERE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 34 CHATELIERE
34/36/38 RUE DE LA CHATELIERE
38320 EYBENS

St Martin-H, le 07 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 38 RUE DU VERCORS A EYBENS - LA CHATELIERE
MME BONNEFOY TIPHAINÉ

MOTIF : M PROENCA 06 38 43 52 31 MEMBRE DU CS
Votre accord sur notre devis n° 5030018 du 26/03/2025 d un montant de
715,00 € TTC

Donneur d'ordre : Mme T BONNEFOY

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

CURAGE DÉTARTRAGE D'UNE COLONNE DE CHUTE DES ÉVACUATIONS D'EAUX USÉES
Y COMPRIS LES PARTIES HORIZONTALES PASSANT AU NIVEAU DES CAVES
JUSQU'AU RÉSEAU EXTÉRIEUR .

BATIMENT 38
10 ETAGES

ACCES INDISPENSABLES :
D ACCES AU CAVES PRIVATIVE POUR LE REPÉRAGE DU PIEDS DE COLONNE

PROCEDE DE CURAGE COLONNE SALLE DE BAIN
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION .

GARANTIE :
- 4 ANS SUR COLONNE DE CHUTE SAUF EN CAS D'OBSTRUCTION SUR LES PARTIES
CONCERNÉES DE TYPE LINGETTE, COUCHE, TAMPON HYGIÉNIQUES ET DIVERS.

DISPONIBILITES :
- 8 A 15 JOURS , SOUS AFFICHAGE RECOMMANDATIONS ET PRÉSENCES LOCATAIRES
/ COPROPRIÉTAIRES PRÉALABLE .

NOUS DÉCLINONS TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE REFOULEMENT DANS LES

APPARTEMENTS OU DE RUPTURE DE LA COLONNE DE CHUTE EN CAS DE LA VÉTUSTÉ
DES COLONNES DE CHUTES ET/OU DE NON RESPECT DES CONDITIONS DE
RÉHABILITATION.
TRAVAUX EFFECTUES LE 02/04/2025

OBSERVATIONS : FF TT Email envoyé le 26/03/25 a 10H19 Mme T BONNEFOY

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	650,00	650,00
	TOTAL H.T.		650,00
	T.V.A. a 10,00%		65,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		715,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN